



**Chers habitants de Tolochenaz,**

**Vous avez entre vos mains le premier exemplaire d'une petite gazette par laquelle nous aimerions vous faire parvenir des informations intéressantes sur ce qui se passe dans notre commune. Bonne lecture**

## Dans l'air du temps : fonds communal Energie



L'année dernière, notre conseil communal a accepté la mise en place d'un règlement communal afin d'encourager les énergies renouvelables ainsi que de favoriser l'économie d'énergie.

Ce concept répond principalement à deux volontés :

1. réduire significativement l'empreinte énergétique et environnementale de la commune, et
2. valoriser son potentiel énergétique tout en lui garantissant un développement harmonieux.

L'analyse de la situation actuelle, réalisée dans le cadre de l'établissement du concept, a montré que notre commune dépendait, à 97%, des énergies non renouvelables pour le chauffage des bâtiments situés sur notre territoire. De plus, une grande partie du parc immobilier datant des années 70, est un grand consommateur d'énergie.

Le fonds est destiné à financer des objets ou des actions privés présentés par des personnes physiques ou morales ainsi que la commune elle-même, ceci dans le cadre du territoire communal, bien entendu.

### Comment l'obtenir ?

Avant toute réalisation, vous présenterez à l'Administration communale un dossier écrit. Son contenu est décrit dans le règlement que vous trouvez sur le site de la commune, [www.tolochenaz.ch](http://www.tolochenaz.ch).

### A vos agendas

- |            |   |
|------------|---|
| 24 mai     | Soirée printanière de la SDT (Société de Développement de Tolochenaz) |
| 16 juin    | Rallye de la SDT  |
| 31 juillet | Fête nationale devant la salle Polyvalente                            |

### Le billet de la Municipalité

Remerciements et félicitations :

Madame Brigitte Perdrix pour ses 6 années d'activités au sein de la Municipalité.

Monsieur Emile Favre pour ses 18 ans au service de la commune comme responsable du bureau du greffe municipal.

Monsieur Andreas Sutter élu nouveau municipal le 24 mars dernier.

### Récentes décisions

Mandater le bureau d'architectes Compact SA pour l'étude sur les travaux d'aménagement du bâtiment communal. Le but est, entre autre, de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une idée à étudier serait de transférer les activités administratives et le guichet au rez-de-chaussée du même bâtiment.

Donné un préavis favorable à la demande d'adhésion des communes de Buchillon et Lussy-sur-Morges à la Police Région Morges.

## Travaux en cours et à venir



### En cours sur la commune :

Réfection du chemin du Saux – février à août 2013.

Remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées au chemin Pré-Dessous.

Remplacement de la conduite d'eau potable aux Emetaux, avril-mai 2013

### A venir ...

Assainissement phonique CFF, pose de parois antibruits.

Réfection et aménagement de la RC69 (Morges->Bière).

### Permis de construire délivrés

16 villa jumelles sur la parcelle Molliau-Oches.

Extension de l'école de Construction FVE.

Création d'un bureau dans garage existant villa quartier Préveyres.

Autorisation d'installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique dans villa existante Rte de la Gare.

## Des nouvelles du Conseil communal

Les séances se tiennent à la salle polyvalente. Elles sont publiques. La prochaine aura lieu le 24 juin à 19h. Andreas Sutter a présidé sa dernière séance le 18 mars. Christian Mongenet, vice-président dirigera les débats le 24



juin. A cette séance sera renouvelé le bureau du Conseil, comme chaque année.

Ce qui a été décidé le 18 mars dernier :

- Adoption du règlement communal sur les taxes de la police des constructions
- Approbation de la demande de crédit de CHF 40'000 pour l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt « La Grillette »
- M. Cruchon a présenté l'avancement de la révision du plan directeur de la commune. Celui-ci est à votre disposition sur le site de la commune.

Pour votre information, vous trouvez aussi tous les préavis traités au Conseil sur le site de la commune.

### Naissances

Lucca Manzoni le 17 janvier

Helena Soeiro Almeida le 13 février

Da Silva de Matos Liana le 4 mars

Mathias Diatta le 6 mars

### Décès

Madame Danièle Dagan le 13 janvier

Monsieur José Gomes le 23 février

Monsieur Michel Gillon le 25 mars

## Le projet de l'autoroute

Tolochenaz a répondu, d'une voix unilatérale avec la région et le district, à une première consultation de l'OFROU comportant les éléments suivants: 1. entièrement enterrée; 2. sans piqûre; 3. déclassement du tracé existant. La population sera avertie lors d'une mise à l'enquête.

## Prochain sujet

Beaucoup de questions nous sont posées au sujet du développement de notre commune.

Lors de la prochaine édition, nous vous présenterons l'avancement des différents projets d'étude en cours, notamment le résultat des études tests sur la zone Molliau.

Vos commentaires et idées concernant cette gazette sont les bienvenus. Vous avez entre vos mains la première édition. Nous avons l'intention d'en publier d'autres à un rythme régulier.

**Votre avis nous intéresse !**

> [greffe@tolochenaz.ch](mailto:greffe@tolochenaz.ch)

VOTRE MUNICIPALITE

### Impressum

Tolo Gazette Administration communale, 1131 Tolochenaz.  
Ont participé à cette édition : M. E. Favre et les membres de la Municipalité.  
Resp. et mise-en-page : A. Sutter  
Prochaine édition : été 2013  
Délai rédactionnel : 30 juin 2013